L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, NO. [illegible] RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS

DIMANCHE MATIN, 23 JUILLET.

Louisiane.

Nous lisons dans le *Meschacébé* :

—Parmi les candidats qui seront présentés à la convention du 24 juillet, figurera M. Ulger Lauvé, pour la place d'auditeur. Le capitaine Allen Jumel, citoyen d'Iberville comme M. Lauvé, sera un autre concurrent à la même place. Voilà, certes, de dignes rivaux, et qui nous embarrasseraient si nous avions l'honneur d'être délégué à Bâton-Rouge. Quel excellent cœur que celui du brave capitaine Jumel! Quant à M. Lauvé, on peut dire de lui qu'il est un Louisianais de la vieille souche, et que, vainqueur ou vaincu dans la première campagne politique où il engage un nom sans tache, il conservera l'estime et la sympathie de tous ceux qui aiment la Louisiane et désirent la voir remonter au rang qu'elle occupait jadis.

—M. Julien Michel, l'habile avocat connu dans nos paroisses pour son talent d'orateur et son zèle de démocrate, pose sa candidature à la place de secrétaire d'Etat. Bonne chance à notre vieux camarade dans la course au clocher de Bâton-Rouge.

Le *Mirror* publie le compte-rendu d'un mass meeting démocratique, tenu le 15, au magasin Gasen. Le meeting a été organisé d'une manière permanente par l'élection de S. N. Burbank, président; Emile Rost, Louis Friloux, L. Gortou, Félix Zéringue, A. D. Bougère, J. L. Boazie, H. L. Youngs, Emile Fossier, vice-présidents; Norbert Ranson secrétaire, et T. T. Baudoin, assistant-secrétaire. Sur motion de T. T. Baudoin, Louis Ranson a été élu délégué, et S. N. Burbank substitut, à la convention d'Etat. Sur motion de Louis Ranson, Emile Rost a été élu délégué à la convention judiciaire. Sur motion de T. T. Baudoin, Horace Vallas a été élu délégué à la convention sénatoriale. Sur motion de Louis Friloux, un autre mass meeting est convoqué pour le samedi, 5 août. Sur motion de Horace Vallas, le meeting adopte la plateforme et les candidats de St Louis, et approuve la conduite du représentant E. John Ellis au Congrès.

CONVENTION.—C'est donc lundi, dit le *Louisianais*, que se réunit la Convention de Bâton-Rouge.

Les démocrates conservateurs de la Louisiane feront leur devoir.

Une plateforme intelligente, large, libérale, vraiment démocrate, qui réponde à celle de St Louis, sur qui puissent s'asseoir tous les hommes de bon vouloir, de sincérité et de patriotisme; des candidats honorables, irréprochables dans leur passé, connus pour leur intégrité et leur dévouement, qui soient l'apaisement, la paix et l'honneur de la Louisiane, voilà l'œuvre de la Convention de Bâton-Rouge.

Et surtout pas d'intrigues, de désunion et de politicianisme!

Le triomphe est au bout!

Notre confrère commence une étude sur la question des races aux Etats-Unis qui promet d'être intéressante. Nous avions effleuré un des côtés du sujet que nous venons de trouver traité dans un article de la *Revue des Deux-Mondes*, signé E. Montégut.

SITTING BULL.—Un correspondant de la *Tribune* de Chicago, fournit les intéressants détails qui suivent sur le fameux guerrier Sioux:

"Pendant mon séjour au fort Seward, j'ai appris l'histoire complète de Sitting Bull. C'est un Sioux-Teton, âgé de 35 ans seulement. Le capitaine McGarry, du steamer *Benton*, l'a connu pendant bien des années aux postes commerciaux du haut Missouri. Il trafiquait principalement au fort Peck, mais ses dernières années se passèrent en bande et lui ont suivi le buffalo au nord des rivières Souris et Pembina, et ils ont échangé leurs langues fumées et leurs fourrures contre des fusils et des munitions, avec les métis français du Manitoba. Sitting Bull a été converti au catholicisme par le célèbre jésuite français le père de Smet, dont il était l'ami et qui lui a appris à lire et écrire le français. Il a toujours dédaigné d'apprendre l'anglais, mais il est bien versé dans la littérature française. Il connaît aussi l'idiome du Dacota, et on le dit plus grand orateur que Little Pheasant, chef des Yanktonnais. Le capitaine McGarry dit que Sitting Bull a lu l'histoire des guerres de Napoléon et que, dans ses propres guerres, il prend pour modèle le Petit Caporal. Malgré les bruits contraires, Sitting Bull n'a jamais accepté de propositions de paix. Il a toujours été pour les Américains le sauvage vindicatif et implacable qu'était Schamyl pour les Russes.

"Jusqu'en 1868, le père de Smet a réussi à détourner les Sioux-Tetons du sentier de la guerre, mais après le départ du prêtre français du haut Missouri, Sitting Bull a été élu chef. Bien qu'il n'y eût pas eu d'effort organisé de la nation Sioux contre les blancs, Sitting Bull s'est toujours rangé parmi les mécontents depuis le massacre du Minnesota de 1863, époque où les Sioux furent rejetés à l'ouest du Missouri dans les Mauvaises Terres et les montagnes du Dacota. Il a aspiré dès lors à devenir un chef, mais les autres chefs, Red Cloud, Spotted Tail, Little Pheasant, etc., refusaient de le reconnaître. Toutefois, grâce à son éloquence persuasive, il attira à lui des centaines de jeunes braves, tant de la nation Sioux que des Crees et des Assiniboins du Manitoba. Ces tribus, qu'il fréquentait chaque été, depuis cinq ans, lui envoient aujourd'hui beaucoup de jeunes guerriers. On dit qu'il en aura 5,000, tous armés de fusils à répétition, dans la prochaine bataille qu'il livrera à la troupe. Ce qui probablement retarde les opérations de Sitting Bull, c'est la difficulté de faire soigner ses blessés, ce qui est un devoir sacré pour les Indiens. Il va sans doute, s'il ne l'a déjà fait, les envoyer à ses amis du Manitoba, après quoi il reprendra les hostilités."

La dernière semaine avant l'inventaire chez Danziger!

UN AVEU.—La *Gazette nationale*, de Berlin, publie une lettre d'un membre de la commission envoyée par l'Allemagne à Philadelphie, dans laquelle il est dit en toutes lettres, que l'industrie allemande a essuyé à cette Exposition une grande défaite:

Voici un passage de cette correspondance. Nous reproduisons textuellement:

L'Allemagne ne connaît plus, dans les arts industriels et plastiques, que les sujets à tendance patriotique, qui ne conviennent pas pour une exposition internationale et qu'aucune autre nation n'a traités dans les objets qu'elle a envoyés à l'Exposition de Philadelphie. L'Allemagne n'a plus le goût de la beauté exempte de toute tendance et attrayante par elle-même.

Nous nous sentons couverts de honte en parcourant la section allemande de l'Exposition et en y apercevant de tous les côtés de véritables bataillons d'objets représentant la Germania, la Borussia, l'empereur, le prince impérial, Bismarck, de Moltke, Roon, etc., en porcelaine, en biscuit, en bronze, en zinc, en fer, en terre, peints, brodés, tricotés, imprimés, lithographiés, tissés.—Nous y trouvons deux fois Sedan.

A quelle œuvre d'art la commission a-t-elle songé en acceptant ces tableaux? Et dans le compartiment des machines, les 7/8 de l'espace sont pris par les canons monstres de Krupp, ou "machines à tuer," comme quelqu'un a appelé ces engins. Ils se dressent comme une menace au milieu de toutes les œuvres pacifiques envoyées par les autres nations. Est-ce vraiment l'expression de la mission de l'Allemagne? Ne doit-on pas penser que le chauvinisme et le byzantinisme sont on ne peut plus florissants chez nous? Ne forçons-nous pas les autres nations à avoir de nous cette opinion?

En outre, nous manquons de goût dans les arts industriels, et nous n'avons pas fait le moindre progrès au point de vue purement technique. Chez toutes les nations qui sont représentées à l'Exposition, on peut apprendre quelque chose, mais dans la section allemande, rien.

Tout commentaire est superflu. *Habemus confitentem.*

Occasions dans chaque département chez Danziger!

—La France et même l'univers entier apprendront avec plaisir que M. Louis Blanc vient de fonder un nouveau groupe d'extrême-gauche. Ils sont vingt-cinq qui se rangent autour du petit intransigeant.

Voici leurs noms: MM. Madier de Montjau, Edouard Lockroy, Clémenceau, Bouquet, Marcou, de Douville-Maillefeu, Rollet, Girault, Dusmas, Durand, Georges Périn, Duportal, Barodet, Cantagrel, Talandier, Turigny, Maigne, Moreau, Martin Nadaud, Naquet, Ordinaire, Floquet, Raspail père et Benjamin Raspail. On a décidé que le groupe n'aurait pas de président et que l'on nommerait un délégué spécial chaque fois qu'il y aurait à agir au nom du groupe. La réunion a chargé M. Madier de Montjau de préparer une proposition tendant à abroger le décret dictatorial de février 1852 sur la presse. La proposition sera déposée aujourd'hui au nom du groupe entier. On remarquera que huit des vingt-cinq adhérents de ce nouveau groupe appartiennent déjà à l'Union républicaine.

—Sous le titre *Socialistes en conseil*, nous lisons dans le *Soir* d'hier:

Les délégués ouvriers français ont été reçus, lundi soir, à Newark par trois membres des sociétés anglaise, française et allemande de démocrates socialistes.

M. Kelletti, de la société anglaise, a fait un discours qui a été applaudi. Il a tracé un tableau peu flatteur de la condition à laquelle sont réduits les ouvriers en Amérique et a dit aux délégués français de faire savoir au peuple de France que les ouvriers américains, lorsqu'ils ne trouvent pas de travail et cherchent à s'en procurer, sont arrêtés et traités comme des criminels.

Alphonse Daniel, membre de la délégation française, a prononcé un discours à la fin duquel, jetant ses bras au cou d'un vieillard, il l'a embrassé en disant: "Les ouvriers de Paris viennent ici pour fraterniser avec les représentants de la société des démocrates-socialistes allemands." Ils se sont ensuite embrassés.

[illegible]

LA PREMIÈRE VOIE FERRÉE EN CHINE.—Nous avons publié un extrait de journaux chinois annonçant que le taotaï de Shanghaï a adressé au consul d'Angleterre une lettre pour protester contre l'établissement d'un chemin de fer par une Compagnie anglaise, entre Shanghaï et Wusung. Une correspondance nous apporte quelques renseignements sur cette affaire.

Des négociants étrangers de Shanghaï se sont associés pour construire entre cette ville et le village de Wusung, en Chine, une ligne de chemin de fer ayant plusieurs milles anglais de longueur.

Le capital nécessaire fut immédiatement souscrit, et on s'assura qu'il y aurait peu d'obstacles matériels à surmonter. Les négociants se décidèrent à faire construire la voie à tout risque; on réussit à obtenir du gouverneur chinois du district l'autorisation de "construire une route convenable," ce qu'il fit de bonne grâce, parce qu'un grand nombre d'ouvriers sont obligés de faire constamment le trajet de Shanghaï à Ousoon. Alors il fallut acheter le terrain, puis le droit de construire des ponts sur les petites criques.

Propriétaires du terrain, les négociants firent venir des rails de l'Angleterre. Les boiseries étaient terminées, et, au milieu de janvier, les ingénieurs commencèrent à poser les rails. Les fonctionnaires chinois continuèrent à laisser faire, et le 6 mars, on découvrit qu'il était possible de faire un voyage d'essai sur la voie ferrée sur une distance d'un kilomètre et demi. Les administrateurs et actionnaires anglais firent le trajet dans les voitures, les fourgons à bagages étaient remplis de Chinois, qui rayonnaient de satisfaction, d'autant plus qu'ils voyageaient gratis et qu'on leur avait donné au préalable un bon repas.

Quand le gouverneur du district fut informé que le chemin de fer était en partie complété et que les locomotives parcouraient une partie de la voie, il n'y voulut pas croire. Mais comme le fait lui était sans cesse confirmé par des témoins oculaires, le grand homme finit par se rendre sur les lieux et, en présence d'une foule très agitée, ordonna d'enlever les rails. Mais le président de la Compagnie le supplia, avant de mettre cet ordre à exécution, de vouloir bien prendre l'affaire en considération en particulier; tous deux se rendirent ensemble à l'hôtel du gouvernement, où la permission, donnée par le gouverneur lui-même, de "construire une route convenable" lui fut montrée.

Il fut alors facile de lui prouver que "la route de fer" entre Ousoon et Shanghaï était "convenable"; et le gouverneur consentit finalement à soumettre ce point aux autorités à Pékin. Avant qu'une réponse put être reçue, les trains couraient sur toute la voie de Shanghaï à Ousoon.

Le 26 mars le bruit courait que l'autorisation était venue de Pékin pour tolérer ce que les étrangers avaient déjà complété—ce qui équivalait à la permission d'exploiter toute la ligne.

Deux Chinois, emprisonnés pour avoir aidé les étrangers dans la construction de la voie, avaient été mis tout à coup en liberté, et on croit que le gouvernement chinois finira par acheter la voie de façon à en avoir le contrôle.

Dans tous les cas, il est certain que l'hostilité du gouvernement chinois contre les chemins de fer a perdu toute sa violence; et bientôt, les locomotives seront considérées comme n'étant pas plus dangereuses que les bateaux à vapeur. Déjà 4,000 Chinois voyagent journellement entre Ousoon et Shanghaï—principalement en troisième classe, au tarif de 5 cents seulement pour le voyage.

FAUTEUILS NÉFASTES.—Le *Français* contient une intéressante chronique sur les fauteuils des académiciens; citons-en un passage:

"Il semble qu'une mortalité particulière sévisse sur l'Académie française depuis quelques années. Mais elle varie suivant les fauteuils. Il y a des fauteuils dangereux, où je ne m'asseoirais pas volontiers, et d'autres qui équivalent à des brevets de longue vie. Un statisticien qui aurait du temps à perdre, ce qui n'est pas très rare, pourrait se livrer à de curieux calculs sur la moyenne comparée de l'existence académique dans chacun des quarante fauteuils. Par exemple—je puis bien dire cela à M. Jules Simon, puisqu'il est philosophe—on meurt beaucoup dans le sien, dont il est le treizième titulaire, tandis que M. Thiers et M. Mignet, en fins Provençaux, ont eu le soin de jeter leur dévolu sur des fauteuils où l'on vit longuement et où l'un et l'autre tiennent seulement la neuvième place.

"M. John Lemoinne est le treizième aussi; vilain chiffre! mais M. John Lemoinne n'est pas superstitieux. Treize est d'ailleurs le total fatidique d'un grand nombre de fauteuils pour le moment. Celui de tous où l'on meurt le moins est le fauteuil qui vient d'ouvrir les bras à M. Gaston Boissier, et qui avait été occupé avant lui pendant trente-trois ans par M. Patin, pendant vingt-cinq par Roger, pendant quarante-trois par Suard, pendant cinquante-sept par Mongin—un bon fauteuil, patriarcal, débonnaire, pas brillant, mais doué de propriétés lénitives et conservatrices."

RASTOUL ET SES COMPAGNONS.—On se rappelle que l'année dernière le docteur Rastoul et seize de ses compagnons s'échappèrent de la Nouvelle-Calédonie sur une sorte d'embarcation qu'ils avaient fabriquée eux-mêmes avec quelques mauvaises planches réunies au moyen de chevilles en bois. A peine la chaloupe était-elle à la mer qu'une effroyable tempête se déchaîna sur toutes les côtes de l'île.

Les fugitifs trouvèrent-ils la mort dans cette tempête?

Jusqu'à présent on pouvait concevoir quelques doutes; mais le fait est aujourd'hui certain.

Il résulte d'une lettre récente de Nouméa que non seulement on a retrouvé à la presqu'île Ducos des épaves complètes du fragile bateau monté par les prisonniers, mais encore que la femme Rastoul, qui l'attendait à Sydney (Australie), n'a pas eu de ses nouvelles depuis le jour de la catastrophe.

De pareils indices établissent nettement que Rastoul et ses seize compagnons ont été engloutis et que pas un n'a pu échapper au naufrage.

Occasions en étoffes pour robes cette semaine chez Danziger!

LHUILLIER EN CALÉDONIE.—Une lettre de la Nouvelle-Calédonie nous donne de curieux détails sur Lhuillier, condamné à mort il y a trois ans, et dont la peine a été commuée en celle des travaux forcés à perpétuité:

"Jamais, nous dit-on, on ne vit condamné faire preuve d'une pareille énergie.

"A son arrivée à Nouméa, il opposa la plus vive résistance pour quitter le bâtiment qui le portait et l'on dut le débarquer au moyen de cordes, absolument comme un colis. Depuis, malgré les tentatives faites par les divers fonctionnaires de l'administration pénitentiaire, il a constamment refusé de prendre la livrée des forçats; vêtu d'un vieux pantalon noir, enveloppé dans une couverture, il vit dans une prison, où il ne voit personne, sauf deux ou trois officiers de marine, qu'en sa qualité d'ancien lieutenant de vaisseau, il considère comme des collègues.

"Impossible d'adoucir la triste existence de ce malheureux: il méprise et repousse tous les conseils et toutes les consolations, il injurie ses gardiens, enfin proteste sans cesse contre l'injustice de sa condamnation et le déshonneur qu'on lui inflige en confondant sa peine avec celle des travaux forcés à perpétuité.

"J'étais soldat, dit-il, je devais mourir en soldat!

"Lhuillier annonce d'ailleurs que si jamais il recouvre la liberté, son premier soin sera de marcher contre l'Assemblée, n'eût-il pour l'aider que douze hommes de bonne volonté."

UN COLPORTEUR VÉLOCIPÉDISTE.—On lit dans le *Courrier de San Francisco*:

Le fait suivant nous a paru si original qu'il valait la peine d'être mentionné. Un M. Smith, colporteur en librairie, vient d'arriver à San Francisco, après avoir accompli un voyage de 1,000 milles, monté sur une sorte de vélocipède, qu'on pourrait appeler une brouette. Tout son stock de livres, brochures et objets de papeterie se trouvait renfermé dans deux boîtes en fer blanc, qui étaient fixées elles-mêmes sur un cadre triangulaire dont les deux extrémités appuyées sur deux roues, formaient levier pour mettre en mouvement cette singulière machine. Sur l'arrière du siége était placée une boîte renfermant les provisions, ustensiles de cuisine, etc. Ce véhicule d'un nouveau genre est resté exposé hier toute la journée au coin des rues Leidesdorff et Sacramento où il attirait l'attention des passants.

Nous empruntons à la *France du Nord* le récit d'un affreux accident qui vient d'avoir lieu à Boulogne, dans le quartier de Capécure:

"MM. Nortier frères, mécaniciens, quai du Bassin, 16, avaient reçu de l'administration des travaux publics (ponts et chaussées) une torpille ayant été immergée déjà lors du naufrage du *Charles Dickens*, et que chacun croyait inoffensive, remplie de vase ou d'eau de mer. Plusieurs fois auparavant, MM. Nortier avaient été chargés d'une pareille besogne qui consiste à couper en plusieurs parties des torpilles du même modèle, et jamais le plus petit accident, le moindre danger n'avait été constaté.

"Le travail fut donc confié à un jeune ouvrier de dix-huit ans, qui s'installa à son étau et se mit à scier en deux l'enveloppe métallique. L'opération était presque terminée lorsque, cédant à un mouvement d'impatience, Valesque voulut en finir et acheva avec le marteau ce que la scie avait si bien commencé; il porta la torpille sur l'enclume et la frappa d'un seul coup.

"Aussitôt une explosion épouvantable se produisit; les vitres de l'atelier [illegible] en éclats, et le malheureux Valesque, pour ainsi dire pulvérisé, fut dispersé en lambeaux dans toute la pièce. [illegible]

"Au moment de l'explosion, [illegible] M. Achille Nortier, se trouvaient dans l'atelier. Aucun d'eux ne fut atteint. Toutefois, ils ont éprouvé une [illegible] des plus violentes; certains se sont sentis soulevés à plusieurs pieds de hauteur. La toiture vitrée a pour ainsi dire disparu, quelques bois seuls ont résisté à l'action de la dynamite.

Occasions en articles de [illegible]

—On n'a pas oublié l'histoire récente de cet Allemand qui avait inventé des colis explosibles destinés à faire sombrer les navires pendant leur traversée, et à faire rentrer à celui qui expédiait ces singulières marchandises de fortes primes d'assurances.

"Il y a un pendant, dit le *Gaulois*, à ce scélérat qui ne craignait pas de faire périr des navires corps et biens pour en tirer un large bénéfice.

"Un négociant suisse [illegible]—nous ne disons pas que c'est un Français—a compromis l'existence de tout un quartier, pour éviter de payer un droit d'entrée à la douane.

"Cet homme se fit expédier, dernièrement, de Suisse, plusieurs tonneaux qu'il déclara être de l'argile. [illegible] la douane soupçonna une tromperie, retint les tonneaux à l'entrepôt de Paris, et, pour s'éclairer sur leur contenu, [illegible] un échantillon, qui fut soumis à l'examen des commissaires-experts institués près le ministère du commerce.

"Le préparateur-chimiste attaché au laboratoire de la commission d'expertise reçut l'échantillon, le flaira, le goûta, sans pouvoir en déterminer, tout d'abord, la nature. L'idée lui vint, cependant, de faire l'épreuve du feu. Une parcelle extrêmement minime de la substance suspecte fut exposée à la flamme, aussitôt une violente détonation se produisit.

"Une nouvelle épreuve tout aussi concluante fut faite. On pila dans un mortier un grain imperceptible de la fausse argile: nouvelle explosion.

"Il n'y avait plus de doute à avoir. Les tonneaux suspects contenaient de la dynamite.

"Inutile de dire qu'un exprès fut aussitôt envoyé à l'entrepôt pour avertir le directeur du danger que couraient ses magasins, son personnel et le quartier environnant. Dans cette saison, avec la chaleur que nous avons, le fait seul de rouler un des tonneaux sur le sol, le heurt du moindre caillou pouvait causer des dommages considérables et exposer la vie d'un grand nombre de personnes.

"L'administration des douanes va intenter une action contre l'auteur criminel de cette fausse déclaration dont les conséquences auraient pu être si terribles."

—Empruntons à la correspondance de M. Claretie, à l'*Indépendance belge*, quelques épisodes de son voyage en Ecosse. L'histoire du Club du dernier homme est tout à fait fantaisiste:

Le *Club du dernier homme* était un club funèbre où les vides faits par la mort n'étaient point comblés. Les statuts le voulaient ainsi. Le jour où ce club avait été fondé, on avait placé, dans l'endroit le plus apparent de la salle de réunion, une bouteille de porto soigneusement cachetée. Cette bouteille était réservée à celui des membres de *The last man club* qui survivrait à tous les autres. Il devait, assis à la table commune, la vider tout seul, le jour où il aurait accompagné au cimetière le dernier de ses collègues.

Il vint un jour, raconte M. J. Harley, où le Club du dernier homme n'eut plus que trois membres, puis un autre où il n'en eut plus que deux. Ces deux membres se réunirent comme le prescrivait le règlement, et ils s'assirent l'un en face de l'autre à la grande table. Ils portèrent instinctivement les yeux sur la bouteille de vin de Porto, puis ils se regardèrent mélancoliquement, et l'un dit à l'autre d'une voix mal assurée:

—Qui de nous aura l'honneur de la boire?

—Hélas! nous ne savons, répondit l'autre.

Ils essayèrent de causer, mais n'y parvinrent pas; ils gardaient le silence malgré eux, pensant à la bouteille de porto. Il leur semblait à l'un et à l'autre que cette bouteille était animée et qu'elle les regardait. Ils furent tous deux longtemps obsédés de la même idée, sans que ni l'un ni l'autre osât l'exprimer, car il ne s'agissait de rien moins que de violer un des articles fondamentaux du club. Mais à la fin, le plus hardi ou le plus tourmenté dit timidement à son collègue:

—Si nous la buvions tout de suite!

—J'y pensais, fit l'autre, dont la physionomie s'éclaira.

Et les deux vieux clubistes débouchèrent religieusement la bouteille, et la burent tout entière à la santé de leurs amis enterrés!

UN CONFESSIONNAL A RESSORT.—Le musée de Cluny attend prochainement un confessionnal fort curieux, datant du seizième siècle, et qui lui est envoyé de Florence. Il l'a payé 15,000 fr.

Une tête en bois sculpté, fort bien faite et représentant Jésus-Christ, surmonte le haut du confessionnal; une simple pression du confesseur suffit pour changer cette tête en une épouvantable figure de démon avec yeux flamboyants, montrant les cornes et tirant la langue, ce qui devait inspirer aux dévots une terreur salutaire.

PROVERBES TURCS.—Etant à Venise, Alphonse Karr a visité, dans la petite île de St-Lazare, le couvent arménien des religieux mekhitaristes, où Lord Byron a séjourné quelque temps. Il y a remarqué une admirable collection de géraniums.

Je n'ai pas, dit-il, osé emporter les boutures de géraniums, mais j'ai fait un bouquet de quelques proverbes turcs traduits par les PP. mekhitaristes.

—On ne jette pas de pierres au vautour.

—Le moustique est une musique pour celui qui comprend—le tambour et la trompette ne suffisent pas pour celui qui ne comprend pas.

—Quand Dieu ferme une porte, il en ouvre une autre.

—Personne ne peut détruire ce que fait Dieu, personne ne peut reconstruire ce que Dieu a détruit.

—Dieu voit se promener la petite fourmi sur une pierre noire.

—Ce n'est pas assez pour se rafraîchir de couper une pastèque, il faut la manger.

—L'oiseau ne sent aucun poids de ses ailes.

—Crains celui qui ne craint pas.

—Une main seule ne fait aucun bruit.

—Mange le raisin sans t'inquiéter de la vigne.

—Quand un riche tombe, on dit que c'est un accident—quand un pauvre tombe, on dit qu'il est ivrogne.

—La brebis morte n'a pas peur du loup.

—Ne parlez pas de votre faim à l'homme rassasié.

—Ecoutez, mais ne croyez pas.

—Les cinq doigts ne sont pas égaux.

—Nous avons un fer, il ne nous manque plus que trois fers et un cheval.

—Celui qui vient à la maison à une heure indue, cherche ma mère et non pas mon père—je n'ouvrirai pas la porte.

—La mer n'est composée que d'un certain nombre de gouttes d'eau.

Mais.... quels beaux géraniums!

ALPHONSE KARR.

—Nous sommes en pleine floraison de concours et d'examens, et Dieu sait ce qui se débite de solutions paradoxales.

A un cours de géométrie notamment, l'on demandait à un élève militaire de résoudre la quadrature du cercle.

—M. de Bismark l'a résolue, répondit le candidat avec aplomb.

—Comment cela? demanda l'examinateur étonné.

—Seul, fit l'élève, M. de Bismark a trouvé le moyen d'ajuster des casques ronds sur des têtes carrées.

—On vient d'inventer un orgue dont les tuyaux sont de verre.

Il paraîtrait que les effets en sont curieux.

—Ce qu'il y aura d'avantageux, disait hier Calino, dans cet instrument, c'est que, grâce à la transparence du verre, on pourra voir ce que l'on joue.

—Les Japonais sont décidément les enfants terribles de la civilisation. Jusqu'à présent, ils se contentaient de singer les institutions européennes; aujourd'hui, ils les devancent et se font inventeurs en matière de liberté de la presse. Un décret du mikado vient d'accorder la franchise postale aux journalistes, afin que chacun puisse leur envoyer sans dépense de tous les points de l'empire, toutes les communications qu'il sera utile de leur adresser.

—Faut tout d'même avoir de l'aplomb pour se montrer [illegible]

—Oh! oui, Monsieur, c'est ce que je me dis toutes les fois.

—Vous l'aviez déjà remarqué?

—Oh! oui, c'est ma femme!

—On nous envoie de La Châtre le programme d'inauguration d'un théâtre d'été qui va s'établir dans le Jardin Tivoli de cette ville.

[illegible]

DISTRACTION! FRANCHISE! INSTRUCTION!

Si les habitants de La Châtre ne se laissent pas tenter!...

—Un humanitaire prêchait pour l'irresponsabilité de [illegible] en matière criminelle, et il affirmait, à l'appui de sa thèse, que la plupart des gens qui [illegible]

—Oh! alors, s'écria un des assistants qui, jusque-là, n'avait pas soufflé mot, il y a un moyen simple de les guérir de cette déplorable inclination, ... c'est de leur couper le pouce!

—Bébé a une passion: il adore le lait et il en prend tous les matins avec du chocolat.

Il voyait l'autre jour, pour la première fois de sa vie, traire une chèvre.

—C'est donc là-dedans que vient le lait? [illegible]

[illegible]

RÈGLEMENTS DE LA POSTE.

Département des Postes, Washington, 13 juin 1876.

Dans une loi votée par le Congrès et approuvée par le Président se trouvent les sections suivantes:

Section 15.—Les journaux et les brochures d'occasion, les publications régulières [illegible]

Section 16.—[illegible]

La tare réelle du Riz.

Nous, soussignés, acheteurs et négociants-commissionnaires de cette ville, reconnaissant la nécessité et la justice du système de "tare réelle" dans le commerce, et désirant établir un système uniforme de "tare réelle" sur tout le riz qui sera offert en vente, sur le marché de la Nouvelle-Orléans, durant la saison de 1876-77,—nous engageons, par nos signatures, à ne pas acheter de riz sur lequel nous ne recevrons pas de "tare réelle" ou vingt-trois (23) livres de tare pour les barils ordinaires à farine et les barils plus grands en proportion [illegible] vingt-huit (28) livres, excepté la "tare réelle".

Cet engagement sera mis à exécution à dater du 1er août 1876.

Nous agissons ainsi dans ce que nous croyons être l'intérêt du commerce du riz en Louisiane.

Nouvelle-Orléans, La, 21 juin 1876.

Dan Talmyzer's Sons & Co., Samuel & Co., W W Swain, Cummings & Elmer, Smith Bros & Co., Schmidt & Ziegler, John I Adams & Co., [illegible], John J. Barr & Co., Briggs, Payne & Co., J J Abrams, Davison & Fischer, Hirsch, Adler & Co., Gayrreuse & Bola, G Parcel & Co., H Herbst, H [illegible] Gegrove & Co., J G Spor, B Carey & Co., Barstow & Devoss, Dymond & [illegible], J W Burbridge & Co., [illegible]

Nous, soussignés, propriétaires de moulins à riz, facteurs, négociants commissionnaires et planteurs de riz, approuvons entièrement le système de "tare réelle" et coopérerons cordialement au mouvement qui a pour but d'établir la "tare réelle" sur le riz.

Nouvelle-Orléans, 23 juin 1876.

A. Secola, Ganger & Kelly, Gwyn & Dyer, Chaffe Bros & Co., John Dymond, [illegible], Wm. L. McNeely, [illegible], J. Pecrster, Geo. A. White, Jas. M. Walsh, A. D. Salvant, [illegible], Frank Reder, [illegible], C. Jaubert & Co., Columbus H. Allen, [illegible]

Les récoltes prochaines à l'Exposition de Philadelphie.

Nous appelons l'attention des planteurs et autres intéressés sur la lettre circulaire suivante que M. Bouzano a bien voulu nous communiquer avec la remarque qu'elle peut intéresser particulièrement les habitants risiers.

Exposition internationale de 1876, Commission du Centenaire des E.-U.

A l'hon. H. Bouzano, chairman du Bureau d'Etat de la Louisiane pour le Centenaire.

Philadelphia, 16 juin 1876.

Au premier rang dans la liste des expositions spéciales des produits de la prochaine récolte, doit figurer l'exposition des céréales qui commencera le 15 septembre.

Je prends la liberté d'appeler votre attention sur la nécessité de se préparer de bonne heure pour cette exposition, autrement les meilleurs grains pourraient être écartés et l'objet principal du projet manqué.

Les grains peuvent être exposés sous des formes très variées, et l'exposant peut adopter celle qui lui convient.

Cette Exposition sera faite dans l'annexe de la bâtisse de l'agriculture élevée pour des expositions spéciales et où des emplacements seront accordés sur demande. Des racines et des pommes de terre destinées à la nourriture du bétail seront aussi comprises dans cette bâtisse spéciale, à partir du 2 octobre.

La contribution de votre bureau d'Etat est sollicitée et je compte voir une exposition supérieure à tout ce qui a été montré précédemment.

Signé BURNET LANDRETH, Chef du Bureau,
pr C. HENRY ROBEY.

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. FR. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.
E. O. BERNARD, à Brulé Landing, Ouest Bâton Rouge.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
E. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Lafayette, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLEIX à [illegible]
M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-Poste Plaquemines, paroisse Iberville.
O. ROBERT, Franklin, paroisse Ste-Marie.
P. DAMARE, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont-Breaux.
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Coteau.
ADRIEN GONSOULIN, [illegible]
A. NEVEU, Vermillonville.
LAURENT CHERI, Plaquemine, Iberville.
A. ROYER, [illegible], Avoyelles.
A. BIOULFI, Houma (Terrebonne).
SALVAIN LEHMAN, Maître-de-Poste à Jaksonville (Texas).
WM. RUDSON, à Jeannerette, paroisse Ste-Marie.

Avis important aux Contribuables.

ETAT DE LA LOUISIANE, Bureau de l'Auditeur.

Aux Percepteurs de Taxes et Paroisses.

Votre attention est appelée sur la lettre suivante que m'a adressée le gouverneur:

ETAT DE LA LOUISIANE, Département Exécutif, Nouvelle-Orléans, 3 juillet 1876.

A l'Hon. George B. Johnson, auditeur des comptes publics.

Monsieur,

Attendu qu'un bill remettant les pénalités sur les taxes [illegible]

WILLIAM P. KELLOGG, Gouverneur.

J'approuve ce qui précède, A. P. FIELD, procureur général.

Je suis, avec respect, etc., GEORGE B. JOHNSON, Auditeur.

DIVERS.

Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle-Orléans. Cinquième Etat Annuel. [illegible]

J. A. LACROIX. [illegible]

ELITE CLUB ROOM. [illegible]

A. Carrière & Sons, Négociants-Commissionnaires. [illegible]

Dépôt du Bitter des Arabes. [illegible]

Le Dr. G. P. MALONEY. [illegible]

REMÈDE INFAILLIBLE. [illegible]

Somnambule. [illegible]

L'Union Française. [illegible]

Avis spécial. [illegible]

J. DESCA. [illegible]

OUEYROUSE & ROIG. [illegible]

P. PAVIA. [illegible]

SPECTACLES, BALS, &c.

Jardin de Wenger. L. WENGER, propriétaire. [illegible]

LOUISIANA SAVINGS BANK. [illegible]

CONSULAT DE FRANCE. [illegible]

Mutual National Bank. [illegible]

STATE NATIONAL BANK. [illegible]

PAS DE RÉDUCTION,

Pas de Renvoi!

Tous les Lots Payés en plein!

OCCASION SUPERBE de Faire Fortune.

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE LA LOUISIANE

A L'OPÉRA de la Nouvelle-Orléans, Louisiane,

Le SAMEDI, 29 JUILLET 1876,

UN GRAND TIRAGE EN OR.

Gros lot - $100,000!

[illegible] LOTS.

UN DEMI-MILLION EN OR!

Le SAMEDI, 29 JUILLET 1876, à l'Opéra de la Nouvelle-Orléans avec Grand Concert Promenade.

VOYEZ LE PLAN! PLAN EXTRAORDINAIRE!

20,000 BILLETS A $50.

[illegible]

Qu'au grand tirage du 29 juillet 1876, TOUS LES BILLETS vendus pour des greenbacks, TOUS LES LOTS Payés en Or.

[illegible]

Compagnie de Loterie de la Louisiane.

VENTES JUDICIAIRES. [illegible]

Factors' and Traders' Insurance Company. [illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nouvelle-Orléans. DIX-NEUVIÈME ETAT [illegible]

VENTES A L'ENCAN. [illegible]

VENTE PÉREMPTOIRE DU CHATEAU [illegible]

Crescent Mutual Insurance Company. [illegible]